



confusion fiscale des revenus ?

Par **Acte Immo**, le **24/10/2019** à **10:42**

Bonjour,

Nous nous posons une question sur la fiscalité des revenus immobiliers.

Nous sommes deux associés qui percevons des revenus foncier (location de logement vide).

Pour ma part j'ai une opportunité d'acquérir un lot de parking.

La question est de savoir si les revenus tirés de la location de logement à travers la SCI vont s'ajouter dans la même catégorie que ceux tirés de la location de parking ?

merci pour vos pistes.

Par **fabrice58**, le **11/12/2019** à **20:01**

La réponse de DEFENDEZ VOUS (?) est mal rédigée.

Les revenus tirés de la location d'un parking sont également imposables dans la catégorie des revenus fonciers.

Ce n'est pas parce qu'on méprise le fisc qu'il faut être irrespectueux.

cdt